

GRAND LIEU COMMUNAUTE : 244 400 438

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DECISION DU PRESIDENT**

OBJET : contrat de reprise des papiers issus de la collecte en borne d'apport volontaire

Du fait de la fin du contrat de reprise des papiers issus de la collecte en borne d'apport volontaire (au 31/12/2023) et du souhait du repreneur actuel de ne pas renouveler la prestation, Grand Lieu Communauté a consulté plusieurs autres repreneurs.

Il apparaît après analyse que l'offre du groupe NORSKE SKOG GOLBEY est la plus satisfaisante sur le plan technique et financier.

Il convient pour Grand Lieu Communauté de signer le contrat de reprise des papiers issus de la collecte en borne d'apport volontaire proposé par le groupe NORSKE SKOG GOLBEY, à compter du 1^{er} janvier 2024, pour une durée de 3 ans, renouvelable 2 fois 1 an.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-23 ;

VU le Code de l'Environnement et notamment les article L541-1 et suivants ;

VU la délibération du Conseil communautaire du 2 février 2022 portant délégation du Conseil Communautaire au Président, lorsque les crédits sont inscrits au budget, de prendre toute décision concernant la passation, la signature, l'exécution et la résiliation de toute convention et de son (ses) avenant(s) ayant pour objet la perception d'une recette ;

CONSIDERANT l'ensemble du dossier ;

Le Président de Grand Lieu Communauté, DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER le contrat relatif à la reprise des papiers issus de la collecte en borne d'apport volontaire avec le Groupe NORSKE SKOG GOLBEY, route Jean-Charles Pellerin, 88190 Golbey.

Article 2 - Madame la Directrice Générale des Services et le Comptable du Centre des Finances Publiques de Pornic sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Acte n° : DE001-P030124

Publié sur le site internet le : 04/01/24

Fait à La Chevrolière, le 3 janvier 2024

Le Président,

Johann BOBLIN,

Signé électroniquement par : Johann
Boblin
Date de signature : 04/01/2024
Qualité : Président de Grand Lieu
Communauté